



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE ACADEMIQUE POUR L'ÉVALUATION PAR COMPETENCES de la PSE en Bac PRO

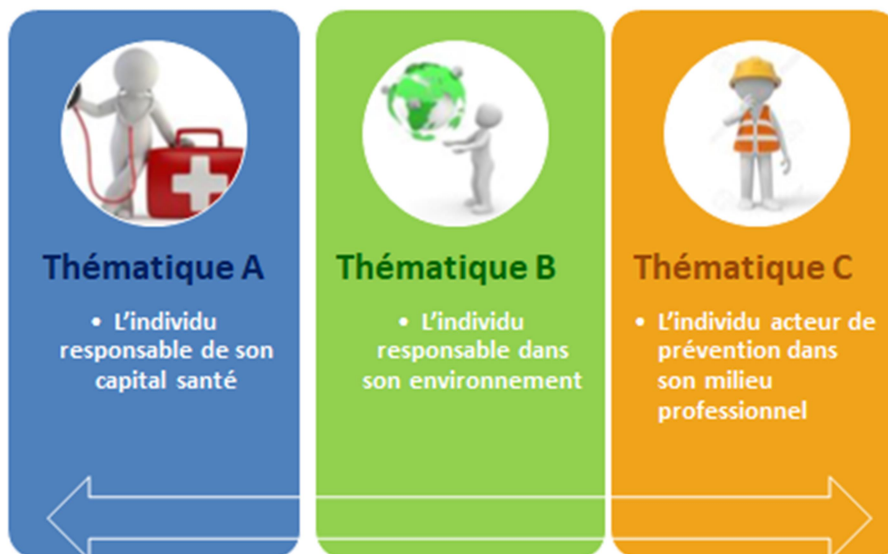
Dans le cadre de :

- la transformation de la voie professionnelle
- de la mise en œuvre du nouveau programme de PSE
- de la mise en place du livret scolaire pour l'examen du baccalauréat (LSL)

Elaboré par Sylvain Mellet et Sandrine Compain – PLP BSE- Aides à l'inspection SBSSA-

1. L'enseignement de la PSE :

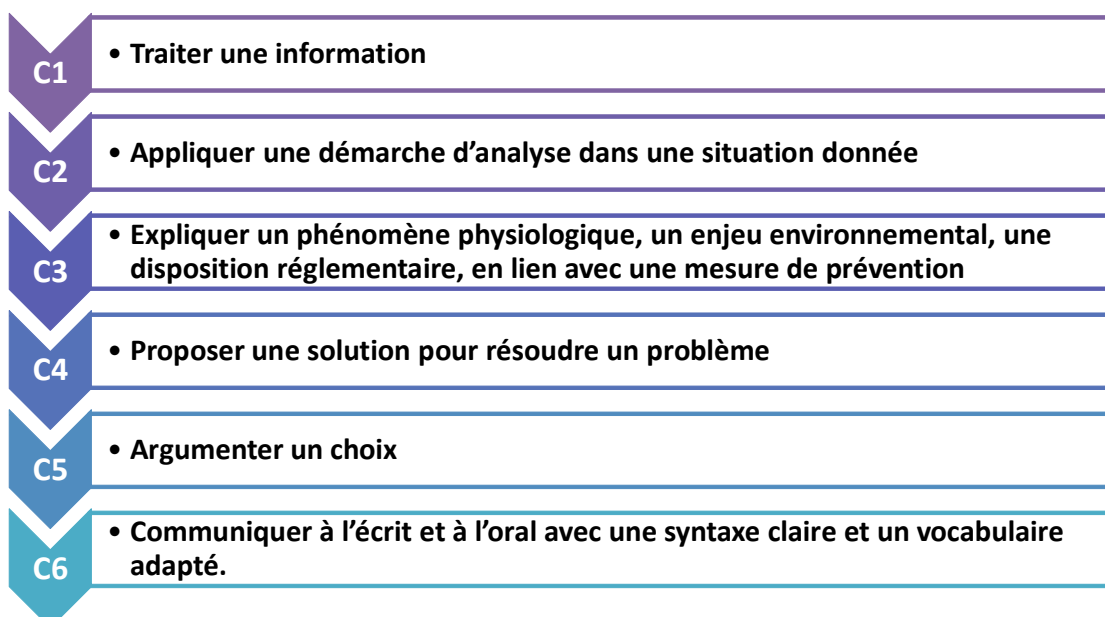
Les objectifs de formation de l'enseignement de PSE s'organisent autour de trois grandes thématiques :



Ces **thématiques** comportent des **modules** qui permettent de **construire des compétences** et de mobiliser des **notions clés associées** dans des situations de complexité croissante. Selon **une logique spiralaire**, certaines notions sont reprises et approfondies tout au long de la formation, en particulier dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

La PSE vise à développer, au travers des activités proposées dans les différents modules du programme, **les compétences transversales** suivantes :



2. Le livret scolaire pour l'examen du baccalauréat



Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du Bac Pro. Il est consulté lors des délibérations des 1^{er} et 2nd groupes d'épreuves du Bac Pro.

Le livret doit être renseigné à la fin des classes de 1^{ère} et de terminale et présente trois types d'évaluation :

- **une évaluation chiffrée des résultats**

Cette évaluation fait apparaître la progression de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire (trimestres ou semestres). Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

- **une évaluation des compétences**

Elle positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre, eu égard au programme de chaque classe du cycle terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

1 = compétence non maîtrisée

2 = compétence insuffisamment maîtrisée

3 = compétence maîtrisée

4 = compétence bien maîtrisée

- **Appréciation des professeurs**

Elles explicitent de façon littérale les rapports de l'élève aux apprentissages et mettent en évidence son degré d'intérêt pour le travail et la matière. Sans taire ses faiblesses, elles n'omettent pas de mettre l'accent sur les forces et capacités, sur la valeur qu'il a acquise.

Classe de première professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève
	Élève		Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	
PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT	Moyennes		Effectif du groupe :	Traiter l'information				
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)	Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée				
	2 ^e tr./ 2 ^e sem.		< 8 ≥ 8 et < 12 ≥ 12	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention				
	3 ^e tr.			Proposer une solution pour résoudre un problème				
	année		Moyenne annuelle du groupe :	Argumenter un choix				
					Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté			

Classe de terminale professionnelle

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève
	Élève		Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	
PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT	Moyennes		Effectif du groupe :	Traiter l'information				
	1 ^{er} tr./ 1 ^{er} sem.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)	Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée				
	2 ^e tr./ 2 ^e sem.		< 8 ≥ 8 et < 12 ≥ 12	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention				
	3 ^e tr.			Proposer une solution pour résoudre un problème				
	année		Moyenne annuelle du groupe :	Argumenter un choix				
					Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté			

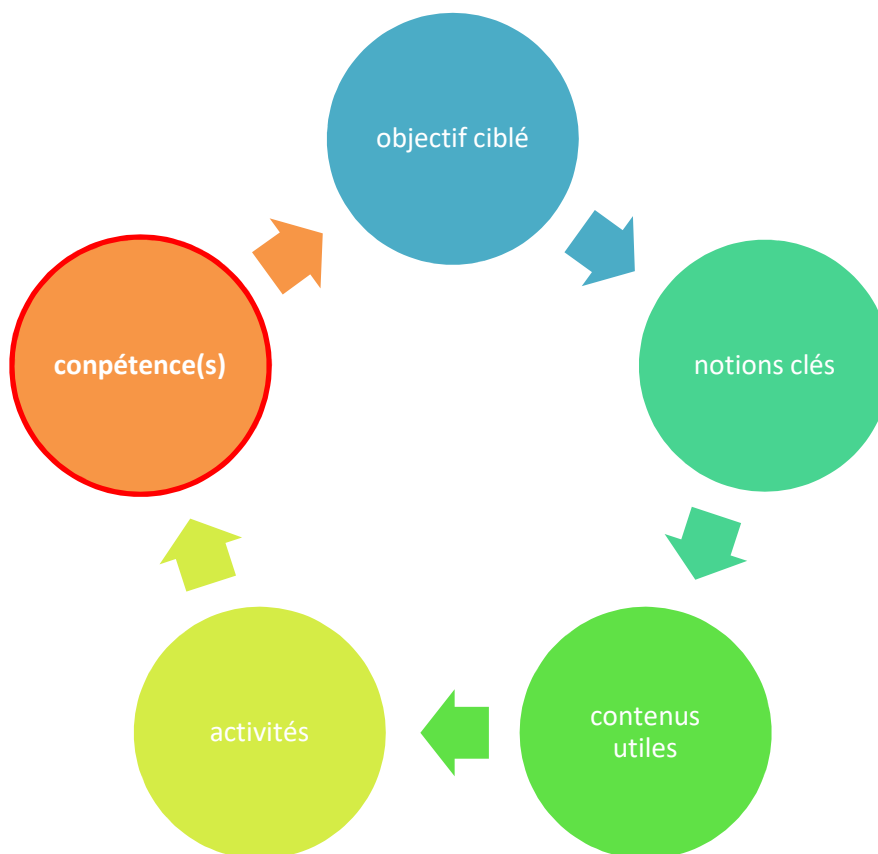
Le programme de PSE et le LSL nécessitent que les enseignants construisent leur enseignement autour du **développement des compétences** indiquées dans le programme et mettent en œuvre des modalités d'évaluation permettant de positionner l'élève sur ces compétences.

3. Outil d'aide à la construction de situations d'apprentissage

Les différents documents disponibles sur Eduscol permettent de présenter pour chaque module une fiche synthétique présentant :

- les objectifs ciblés du module
- les notions clés associées à chaque objectif
- contenus utiles pour comprendre les notions clés et atteindre les objectifs ciblés
- des propositions d'activités

Afin de permettre de construire les différentes situations d'apprentissage une colonne supplémentaire indique la ou les compétences à développer. Il s'agit alors, lors de l'analyse préalable de chaque module, d'identifier, par objectif ciblé, la ou les compétences qui peuvent y être évaluées.



Démarche d'élaboration de situations d'apprentissage

Exemple pris du module A 6 - Les infections sexuellement transmissibles

Module A6 - Les infections sexuellement transmissibles – 3 Heures



Objectifs ciblés	Notions clés	Contenus utiles pour comprendre les notions clés et atteindre les objectifs ciblés	Propositions d'activités	Compétences évaluables
<u>Comparer</u> les données épidémiologiques des principales IST en France.	.Recrudescence .IST	<ul style="list-style-type: none"> • L'évolution des IST les plus fréquentes ces dernières années. 	Analyse de données (courbes, diagrammes...) montrant l'évolution du nombre de personnes atteintes d'IST.	•Traiter une information
<u>Dégager</u> les caractéristiques d'une infection sexuellement transmissible à partir de sa description.	.Infection .Microorganisme .Contamination Bactérienne .Virale .Symptôme .Conséquence	<ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques d'une infection sexuellement transmissible. • Les principales familles des microorganismes responsables d'IST. • Les différents modes de contamination des IST. • Les principaux symptômes des IST. • Les principales conséquences des IST. 	Exploitation d'illustrations, de brochures (INPES, CPEF ...) pour mettre en évidence les facteurs de transmission d'une IST. Exploitation du site www.info-ist.fr : exemples d'IST, prévention, dépistage, ...	•Traiter une information
<u>Présenter</u> les caractéristiques spécifiques du SIDA.	.Microorganisme .Contamination .Séropositivité .Symptomatique/asymptom .Porteur sain .Lymphocyte .Immunité	<ul style="list-style-type: none"> • La distinction entre VIH et SIDA. • Les modes de transmission du VIH. • L'évolution de la maladie et les symptômes. • La différence entre symptomatique et asymptomatique. 	Exploitation de vidéos présentant des IST (dont sida et syphilis). Intervention de professionnels de santé ou d'associations partenaires agréées.	•Traiter une information
<u>Expliquer</u> comment prévenir la transmission des IST.	.Préservatif .Vaccin .Dépistage	<ul style="list-style-type: none"> • Les moyens de prévention des IST. • Les IST concernées par la vaccination. • L'intérêt du dépistage dans la prévention des IST 	Analyse d'affiches de www.santepubliquefrance.fr , de documents mettant en évidence les différents moyens de prévention. Exploitation de vidéos présentant des méthodes de protection pour éviter la transmission des IST (www.info-ist.fr).	•Expliquer un phénomène physiologique en lien avec une mesure de prévention
<u>Indiquer</u> la conduite à tenir à la suite d'un comportement à risque ou d'une contamination avérée.	.Comportement à risque .Antibiotique/antiviral .Protection	<ul style="list-style-type: none"> • L'identification de situations à risque. • La conduite à tenir à la suite d'une prise de risque ou d'une contamination. • La nature du traitement en fonction du microorganisme responsable. 	Utilisation de mallettes pédagogiques, de jeux de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la santé). Intervention de professionnels de santé ou d'associations partenaires agréées. Exploitation de schémas, d'exemples de chaînes de transmission afin de mettre en évidence la nécessité de la protection (www.service-public.fr , www.lecrips.net).	<ul style="list-style-type: none"> •Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée •Proposer une solution pour résoudre un problème •Argumenter un choix •Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté
<u>Identifier</u> les missions des structures d'accompagnement.	.Dépistage .Prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Le repérage de structures d'accueil, d'aide et de soutien au niveau local et leurs missions. 	Intervention de représentants de structures locales pour présenter leurs missions.	•Traiter une information

L'enseignant élabore des activités pédagogiques qui permettent d'atteindre un objectif ciblé en relation avec la ou les compétences identifiées. Pour une ou plusieurs compétences, le positionnement est réalisé lors de la phase d'apprentissage et/ou lors d'une évaluation sommative. Il nécessite, au préalable, de définir les critères de réussite de chaque degré.

Rappel des degrés de maîtrise :

- 1 = compétence non maîtrisée
- 2 = compétence insuffisamment maîtrisée
- 3 = compétence maîtrisée
- 4 = compétence bien maîtrisée

En parallèle notamment lors de l'évaluation sommative, un barème chiffré est élaboré, en vue de l'attribution d'une note.

Exemple de positionnement pour une compétence associé à un barème chiffré.

Objectifs ciblés	Compétences évaluées	Critères de réussite	notation
Comparer les données épidémiologiques des principales IST en France.	Traiter une information	1 – Activité 1 et 2 : plus de 3 erreurs ou oublis	0 à 2,5
		2 – Activité 1 et 2 : tolérance 3 erreurs ou oublis	2,5 à 5
		3 – Activité 1 et 2 : tolérance 2 erreurs ou oublis	5 à 7,5
		4 – Activités 1 et 2 : tolérance 1 erreur ou oubli	7,5 à 10

On pourra au fur et à mesure de la progression dans le programme, de la difficulté des notions abordées, de la maîtrise des compétences, moduler le barème, ex : en début de formation, dans une évaluation l'ensemble des activités visant à développer la compétence « traiter l'information » peut se voir attribué un barème de 4 points, ce barème diminuant au fur et à mesure au profit d'une autre compétence « expliquer un phénomène physiologique » par exemple.

Exemple module A6 : les infections sexuellement transmissibles

A la fin de l'étude de chaque module, l'enseignant renseigne un bilan des évaluations proposées à chaque élève, présentant son positionnement sur l'ensemble des compétences évaluées en regard des objectifs ciblés, définis par le programme : voir outil de suivi numérisé

Thématique A : L'individu responsable de son capital santé							Module A6
Année:							
Evaluée de 1 à 4		COMPETENCE 1	COMPETENCE 2	COMPETENCE 3	COMPETENCE 4	COMPETENCE 5	COMPETENCE 6
COMPETENCES		Traiter une information.	Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée	Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention.	Proposer une solution pour résoudre un problème.	Argumenter un choix.	Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.
NOM	PRENOM						
DURAND	Henri	2	3	1	3	2	3
MARTIN	Léa	4	3	2	3	2	4

Extrait bilan annuel correspondant au programme de 1^{ère} Bac Pro

BILAN DES COMPETENCES													
		COMPETENCE 1		COMPETENCE 2		COMPETENCE 3		COMPETENCE 4		COMPETENCE 5		COMPETENCE 6	
NOM	PRENOM	NB évaluations	BILAN	NB évaluations	BILAN	NB évaluations	BILAN	NB évaluations	BILAN	NB évaluations	BILAN	NB évaluations	BILAN
DURAND	Henri	8	2	9	2	4	1	5	2	3	1	9	3
MARTIN	Léa	7	4	9	2	4	2	6	2	4	2	9	3

Ce bilan permettra de renseigner la partie « évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement » du LSL et sera le support de l'appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève.